Corrigé – Brevet 2014 – Histoire-Géographie-EC – Pondichéry

Repères, totalitarisme stalinien et camp d'Auschwitz-Birkenau, Pays émergents, rayonnement de la France, Paris et inégalités dans l'Union européenne, Syndicats, médias, vote et intervention au Mali

Corrigé détaillé rédigé par Ben, professeur particulier – benprofparticulier.fr

Première partie : Histoire – Repères, totalitarisme stalinien et camp d'Auschwitz-Birkenau *(13 pts)*

I. Questions (6 points)

1. L'« âge des églises gothiques » correspond aux **XII^{e}-XV^{e} siècles**. L'art gothique apparaît vers 1140 avec la reconstruction de la basilique de Saint-Denis, puis se diffuse avec les grandes cathédrales (Notre-Dame de Paris, Chartres, Reims, Amiens) : voûtes sur croisée d'ogives, grandes verrières, élévation vers le ciel.

2. En 1905 est votée la **loi de séparation des Églises et de l'État** (9 décembre 1905). Elle met en place le principe de **laïcité** : la République assure la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes, mais elle ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. L'État devient neutre en matière religieuse.

3. Première case du schéma : **Un chef : Staline** ; **Un territoire : l'URSS** (Union des républiques socialistes soviétiques).

Titres des trois rubriques :

- Rubrique 1 (collectivisation, nationalisations, industrialisation) : **« Un contrôle total de l'économie par l'État »** (économie planifiée, plans quinquennaux, kolkhozes et sovkhozes).
- Rubrique 2 (persécutions, emprisonnements arbitraires) : **« La terreur de masse »** (police politique, déportation au Goulag, Grandes Purges de 1936-1938).
- Rubrique 3 (médias, encadrement dès l'enfance) : **« La propagande et l'embrigadement de la société »** (culte de la personnalité de Staline, jeunesses communistes).

4. Exemple d'adaptation législative à l'évolution de la société sous la V^{e} République : la **loi Veil de 1975**, qui dépénalise l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et répond à la revendication des femmes de disposer de leur corps. D'autres exemples sont acceptés : l'abaissement de la majorité à 18 ans (1974), le divorce par consentement mutuel (1975), la loi sur la parité (2000), le PACS (1999), le mariage pour les couples de même sexe (2013).

II. Travail sur document (7 points)

1. Ce document est un **plan légendé** du camp d'**Auschwitz-Birkenau** en 1944 (site de Birkenau, dit Auschwitz II), situé en **Pologne occupée** par l'Allemagne nazie. Il est tiré du *Bulletin trimestriel de la Fondation Auschwitz* (n° 23, janvier-mars 1990).

2. D'après la légende, les **détenus** sont les « déportées juives » (B1), les « déportés juifs » (B2) et les « tziganes » (B4). Les **gardiens** sont les **SS** : « Quartier général et baraques des S.S » (C).

3. Le camp a une fonction économique de **travail forcé** : une flèche indique « Vers la zone de travail forcé ». Les déportés jugés aptes y étaient exploités au profit de l'économie de guerre allemande. Le camp sert aussi au **pillage** des victimes : D est un « Entrepôt contenant les objets et vêtements pris aux déportés ».

4. Les déportés arrivent par **train** (« Ligne de chemin de fer »), entassés dans des wagons. À la descente, sur la « Rampe de débarquement des convois et de sélection » (E), les SS les trient. Une minorité, jugée apte au

travail, est enfermée dans les baraquements (B1, B2) et soumise au **travail forcé** dans des conditions inhumaines (faim, froid, coups, maladies) qui conduisent beaucoup à la mort. La majorité (enfants, personnes âgées, malades, mères avec leurs enfants) est conduite directement aux **chambres à gaz** du « Krematorium » (K) et assassinée dès l'arrivée ; les corps sont brûlés dans les fours crématoires ou dans les « Fosses communes et bûchers » (F). Leurs biens sont volés (D). Auschwitz-Birkenau est donc à la fois un camp de concentration et un **centre de mise à mort** : environ 1,1 million de personnes y ont été tuées, en très grande majorité des Juifs. C'est le lieu principal du **génocide des Juifs** (la Shoah) ; les Tziganes y ont aussi été exterminés.

> ⚠ **Piège.** Ne confonds pas camp de concentration et centre de mise à mort : Birkenau est les deux à la fois. La rampe de sélection (E) est la clé de la question 4 : elle sépare ceux qui sont tués immédiatement de ceux qui sont exploités par le travail.

Deuxième partie : Géographie – Pays émergents, rayonnement de la France, Paris et inégalités dans l'Union européenne *(13 pts)*

I. Questions (8 points)

1. Sur le planisphère :

- **Océan Atlantique** : écrire le nom entre le continent américain (à gauche) et l'Europe et l'Afrique.
- **Océan Pacifique** : écrire le nom à l'ouest du continent américain (bord gauche de la carte) et, si on le souhaite, une seconde fois à l'est de l'Asie et autour de l'Océanie (bord droit), car ce planisphère centré sur l'Europe coupe le Pacifique en deux.
- **Deux grands pays émergents** à hachurer et nommer, par exemple la **Chine** et le **Brésil** (l'Inde convient aussi). Ajouter une petite légende : hachures = grand pays émergent.

2. La France est une puissance au rayonnement politique mondial car elle est **membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU** et dispose à ce titre d'un droit de veto. Autres exemples possibles : la **francophonie** (le français est parlé sur tous les continents), le réseau des Alliances françaises et des lycées français à l'étranger, la France première destination touristique mondiale, Paris siège de l'UNESCO.

3. Développement construit

Plan : introduction ; I. le poids de Paris en France (démographie, économie, pouvoir politique, réseaux de transport) ; II. le rayonnement européen et mondial de Paris ; conclusion.

> Paris est la capitale de la France et la plus grande ville du pays. Avec son agglomération, son aire urbaine rassemble près de 12 millions d'habitants. Quel est le poids de Paris en France et comment rayonne-t-elle à différentes échelles ?
>
> À l'échelle nationale, d'abord, Paris occupe une place écrasante. Près d'un Français sur cinq vit dans l'aire urbaine parisienne, et la région Île-de-France produit près de 30 % de la richesse nationale. C'est aussi le centre du pouvoir politique : le président de la République, le gouvernement et le Parlement y siègent, ainsi que les sièges sociaux de la plupart des grandes entreprises françaises. Enfin, les réseaux de transport sont organisés en étoile autour de Paris : autoroutes, lignes de TGV et lignes aériennes partent de la capitale. On parle de macrocéphalie : aucune autre ville française ne lui est comparable.
>
> Ensuite, à l'échelle européenne et mondiale, Paris est une ville mondiale. Le quartier de la Défense est l'un des premiers quartiers d'affaires d'Europe, et l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle est l'un des plus fréquentés du continent. La ville accueille des organisations internationales comme l'UNESCO et l'OCDE. Son rayonnement culturel est immense : musées comme le Louvre, monuments comme la tour Eiffel, mode et luxe attirent chaque année des dizaines de millions de touristes. Paris est aussi un grand centre universitaire et de recherche.

> En conclusion, Paris domine très largement le territoire français et compte parmi les grandes métropoles mondiales. Ce poids crée cependant un déséquilibre avec le reste du territoire, que l'État cherche à corriger en renforçant les grandes métropoles régionales.

> 💡 **Astuce.** Le sujet demande « différentes échelles » : fais apparaître clairement l'échelle nationale, puis européenne et mondiale, chacune dans un paragraphe qui commence par un connecteur (« D'abord », « Ensuite »). C'est ce découpage que le correcteur cherche en premier.

II. Travail sur document (5 points)

1. L'Union européenne occupe la **première place dans l'économie mondiale** : elle « reste la première puissance économique et commerciale du monde devant les États-Unis, la Chine et le Japon ». Exemple à encadrer dans le texte : « À elle seule, elle réalise près du quart des échanges mondiaux » (on peut aussi encadrer la hausse des investissements étrangers « de 80 à près de 400 milliards de dollars » entre 1993 et 2005).

2. Tâche cartographique

- Colorier d'une couleur foncée (par exemple rouge ou orange foncé) les pays de l'**Europe occidentale**, à l'ouest du trait en pointillés, en y incluant les pays du Nord (Suède, Finlande) et la Grèce. Légende : « **Une Europe de l'Ouest développée et riche (pays membres de l'UE avant 2004, l'UE à 15)** ».
- Colorier d'une couleur claire (par exemple jaune) les pays de l'**Europe centrale et orientale** à l'est du pointillé (pays baltes, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Hongrie, Slovénie, Roumanie, Bulgarie). Légende : **« Une Europe centrale et orientale en rattrapage économique (pays entrés dans l'UE depuis 2004) »**.

3. Pour réduire les inégalités sur son territoire, l'Union européenne utilise des « fonds structurels » : le **FEDER** (« Fonds européen de développement régional ») et le **FSE** (« Fonds social européen ») ; le texte cite aussi les « programmes URBAN ».

Troisième partie : Éducation civique – Syndicats, médias, vote et intervention au Mali *(10 pts)*

I. Questions (4 points)

1. Un **syndicat** est une association qui regroupe des salariés (ou des employeurs) pour **défendre leurs intérêts professionnels** : salaires, conditions de travail, emploi. Il négocie avec les employeurs et l'État et peut appeler à la grève ou à manifester. Exemples : la CGT, la CFDT, Force ouvrière. La liberté syndicale est un droit reconnu par la Constitution.

2. Les médias sont nécessaires en démocratie pour au moins deux raisons :

- ils **informent les citoyens**, qui peuvent ainsi se forger une opinion et voter en connaissance de cause ; la pluralité des médias permet la confrontation des points de vue ;
- ils jouent un rôle de **contre-pouvoir** : en enquêtant et en critiquant librement les gouvernants, ils peuvent révéler des abus ou des scandales. Cette liberté de la presse découle de la liberté d'expression proclamée par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

3. Pour être électeur en France, il faut notamment : **avoir la nationalité française**, **être âgé d'au moins 18 ans**, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur les listes électorales. (Les citoyens de l'Union européenne résidant en France peuvent voter aux élections municipales et européennes.)

II. Travail sur document (6 points)

1. La France a accepté d'intervenir au Mali d'abord parce que le Mali l'a demandé : elle agit « à la demande du président du Mali ». Ensuite, pour lutter contre le terrorisme : il s'agit d'« appuyer l'armée malienne face à

l'agression terroriste qui menace toute l'Afrique de l'ouest ». Le président ajoute que la France n'a « pas d'autre but que la lutte contre le terrorisme » et veut la « sauvegarde d'un pays ami », afin de « permettre au Mali de recouvrer son intégrité territoriale ».

2. Le président fait référence à plusieurs reprises à l'**Organisation des Nations unies (ONU)**. Extraits à souligner : « dans le respect de la charte des Nations unies » et « conformément aux résolutions du Conseil de Sécurité » (on peut aussi souligner « au nom de la communauté internationale »).

3. Au Mali, l'armée française appuie l'armée malienne contre les groupes terroristes (« un coup d'arrêt a été porté et de lourdes pertes infligées à nos adversaires ») et protège les Français présents sur place : « j'ai veillé à renforcer le dispositif militaire français à Bamako pour protéger nos ressortissants ». **En France**, la protection passe par le renforcement du **plan Vigipirate**, « pour procéder à la surveillance de nos bâtiments publics et de nos infrastructures de transports ».

4. Le document met en avant le rôle de **chef des armées** du président de la République (article 15 de la Constitution de 1958). C'est lui qui décide d'engager les forces françaises (opération Serval, janvier 2013) : « J'ai donné [...] toutes les instructions », « notre pays poursuivra son intervention au Mali ». Il est aussi le garant de l'indépendance nationale et de l'intégrité du territoire (article 5) et conduit la politique étrangère de la France. Il veille enfin à la sécurité des Français en demandant au Premier ministre de renforcer le plan Vigipirate.

> 💡 **Astuce.** Quand la consigne dit « d'après le document et vos connaissances », cite d'abord une phrase du texte, puis ajoute une connaissance précise (ici l'article 15 de la Constitution : le président est le chef des armées).

Conseils pour le jour J

L'épreuve dure deux heures pour trois parties : compte environ 45 minutes pour l'histoire, 45 minutes pour la géographie (dont 20 minutes pour le développement construit sur Paris, qui vaut 5 points à lui seul) et 25 minutes pour l'éducation civique. Garde quelques minutes pour te relire : 4 points récompensent la maîtrise de la langue.

Le sujet se rend avec la copie : soigne les consignes graphiques. Encadre et souligne dans le texte exactement ce qui est demandé, complète toutes les cases de légende du croquis et, sur le planisphère, nomme les océans en lettres capitales bien lisibles.

Dans les travaux sur documents, chaque réponse doit contenir au moins une citation entre guillemets prise dans le document : c'est elle qui prouve que tu as lu le document et non récité ton cours.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).